



⌘⌘⌘⌘⌘⌘
COMMUNE DE VILLARODIN-BOURGET

⌘⌘⌘⌘⌘⌘
**PROCES-VERBAL et
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 juin 2017

Membres en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 7

Convocation transmise le 21 juin 2017

Public : 0

Secrétaire de séance : Maryline Duval

Le trente juin à vingt heures quarante-cinq à la mairie du Bourget, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Gilles Margueron, Maire.

Tous les membres du conseil municipal en exercice sont présents, l'exception de Mme Billard L., M. Delhomme P. (procuration à M. Duval), M. Bect S., M. Pascal L. et M. Melquiot A. (procuration à E. Buisson).

A l'unanimité, les élus approuvent le compte-rendu de la séance du 11 avril 2017.

Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour sur la Maison d'Octavie. :

1. Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la Maison dite d'Octavie

Les documents du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de déplacement du moulin et de réhabilitation de l'habitation sont prêts. Le marché pourra donc être lancé prochainement.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à lancer et à signer le marché, après avis commission CAO travaux, dans la limite de 50 000 € HT.

2. Convention mutualisation de l'entretien de la station de La Norma avec la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise

La convention signée le 15 avril 2016 pour l'entretien de La Norma entre la commune de Villarodin-Bourget et la CCTM est échue. Compte tenu de la fusion intervenue entre la Communauté de communes de Haute Maurienne et CCTM, il convient de prolonger la convention pour assurer les services d'entretien hivernaux et préparer la saison estivale en 2017/2018. Il est donc proposé aux élus de signer une nouvelle convention avec les mêmes conditions que la précédente et pour une durée allant du 1^{er} juin 2017 jusqu'au 31 mai 2018.

Un forfait horaire concernant les interventions du technicien de la régie a été rajouté à la convention pour pouvoir refacturer le temps passé sur La Norma.

A l'unanimité, les élus en présence autorisent M. le Maire à signer la convention.

3. Convention de mise à disposition agents de la CCHMV dans le cadre de la mutualisation de l'entretien

En lien avec la convention de mutualisation de services, il convient de renouveler la mise à disposition des 2 agents CCTM par une nouvelle convention également pour une durée allant jusqu'au 31 mai 2018.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de mise à disposition des agents dans les mêmes conditions que l'année dernière.

4. Modification statuts CCHMV

Le Conseil communautaire a approuvé par délibération du 5 avril 2017 la modification des statuts de la

CCHMV. Cette modification est nécessaire pour étendre le mécanisme de la dotation de solidarité à l'échelle de l'ensemble des communes membres et fixer les taux d'imposition communautaire et les clés de répartition pour chaque commune.

Voir en annexe la nouvelle répartition : pour VB + 1.15%.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la modification des statuts.

~~5. Détermination nombre d'adjoints~~

~~6. Election des Adjoints~~

Début juin, Mme Billard a fait parvenir sa demande de démission du poste de 1^{ère} adjointe avec le choix de rester conseillère municipale à M. le Préfet. A ce jour, ni elle ni la mairie n'a reçu de retour de la part de la Préfecture... les points sont donc reportés.

7. Décision modificative Budget électrique

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la décision modificative à savoir : Augmenter la dépense au compte 673 de 1250 € suite à une annulation de factures à cause d'un module de télérelève.

8. Décision modificative Budget principal

A l'unanimité, les membres présents approuve la décision modificative suivante :

- a) Inscription nouvelle opération en dépense et en recette : Chambre Agri pour l'agrandissement AFP 10116,00€ TTC en dépense + subvention du Département 5509 € puis refacturation à l'AFP solde en recettes.
- b) Inscription en dépense et en recette Opération Enrobé n°104 : tapis enrobé RD215e Villarodin 32 000 € TTC Eiffage en dépense et 32 000 € TTC en recette du département.
- c) Augmentation dépense opération 149 Aménagement paysager : Eiffage + 7500 € TTC prise sur opération 156.

9. Tarifs et prestations annexes

	Eau
Abonnement (par unité de logement)	70,00 €
Prix du m3	0,75 €
Location de compteur (diamètre 15 à 30)	5,00 €
Location de compteur (diamètre 35 à 90)	23,00 €

A l'unanimité, le conseil municipal approuve les tarifs et modifie la grille tarifaire des PRESTATIONS ANNEXES en annexe.

10. Vente/division terrain chemin de Brevières

Mme Duval ne prend pas part au débat.

Pour régulariser une situation de fait qui date de plus de 70 ans, Monsieur le Maire propose de vendre les 63 m² d'emprise sur l'ancien chemin rural du domaine privé de Brevières pour un forfait de 2100 € TTC. Le bornage a déjà été fait et l'Assemblée délibérante doit aliéner la partie à céder et autoriser M. le Maire à signer les actes de ventes et autres documents nécessaire à l'exécution de l'affaire. Les frais d'actes de bornage et de notaire restent à la charge de Mme Buisson Micheline qui désignera le notaire de son choix.

Avec 7 voix pour et le retrait de Mme Duval, le conseil approuve la vente et l'aliénation du bien.

Divers

- Convention de mutualisation des astreintes entre les Régies d'Aussois et Villarodin-Bourget
- Convention de mise à disposition d'un local pour l'Association Mam'en Rêve – MAM Villarodin

- Points sur les travaux en cours : MAM, Entrée Villarodin, Enrobé
- Consultation commission travaux Aire de jeux Villarodin : les élus peuvent donner leur avis et recueillir ceux de leur entourage pour changer les jeux à l'aire de jeux de Villarodin.
- Vente Auberge pastorale : une proposition devrait arriver dans les jours à venir. A noter que l'auberge dispose d'une licence qu'il conviendra de vendre séparément ou avec le bâtiment.
- Travaux sur piste de Chatalamia : prévu prochainement avec l'entreprise VTSV pour un montant de 8000 € TTC sur opération n°153 travaux suite phénomènes naturels.

INFO REGIE : Programme des travaux et maintenance préventive et curative de nos postes HTA
ENTRAINANT DES COUPURES

- 05 SEPTEMBRE 2017 POSTE BOURGET 1/2 JOURNÉE 8H00 12H00
- 08 SEPTEMBRE 2017 POSTE CHAMPELLARD 1/2 JOURNÉE 8H00 12H00
- 12 SEPTEMBRE 2017 POSTE CENTRE VILLARRODIN 1/2 JOURNÉE 8H00 12H00

Le 10 juillet 2017
Le Maire,
Gilles Margueron